

Avis de la commission départementale d'aménagement commercial de Loir-et-Cher

Réunie le 11 février 2020, la commission départementale d'aménagement commercial de Loir-et-Cher a émis un avis favorable au projet présenté par la "SAS RELINO", à CHAILLES (41120), exploitant, pour l'extension d'un magasin à l enseigne "INTERMARCE SUPER", d'une surface de vente supplémentaire de 976 m² et la création d'un DRIVE de 49 m², situé rue de la Libération, lieudit Villelouet, à CHAILLES (41120).